

Conseil d'établissement
Procès-verbal
Séance du lundi 25 septembre 2023

Sur les 26 membres composant le Conseil d'établissement, **20** étaient présents à son ouverture dont **13/18** avec droit de vote, le quorum est donc atteint.

Membres avec voix délibérative présents :

1. M. Pasquiou, proviseur, président du conseil d'établissement
2. Mme Merabet, secrétaire générale
3. Mme Maurice, directrice de l'école Berchet
4. Mme Briançon, proviseure adjointe
5. M. Laurent, conseiller principal d'éducation
6. M. Adaskou, représentante du personnel administratif et technique
7. Mme Har, représentante du personnel enseignant 2nd degré
8. Mme Feliz de Vargas, représentante du personnel enseignant 2nd degré
9. Mme Bendaoud, représentante du personnel enseignant 1^{er} degré
10. Mme Rossi, représentante des parents d'élèves 2nd degré UCPE
11. Mme Mérouane, représentante des parents d'élèves 2nd degré UCPE
12. M. Mchich, représentant des parents d'élèves 2nd degré UCPE
13. Mlle Smaili, représentante des élèves

Membres à titre consultatif présents :

1. M. Truquet, consul général de France
2. Mme Bourgeois, agent comptable secondaire (ACS)
3. Mme Bennani, conseillère des Français de l'étranger
4. Mme Rio, conseillère des Français de l'étranger
5. Mme El Mernissi, présidente de l'Amicale des anciens élèves
6. Mlle Sabik, vice-présidente du CVL
7. M. Tafersiti, personnalité qualifiée

Membres absents :

1. M. Achelhi, représentant des parents d'élèves CAPE
2. Mme Afrani, représentante du personnel enseignant 1^{er} degré (excusée)
3. M. El Abboudi, représentant des élèves
4. M. El Garti, conseiller des Français de l'étranger
5. M. Eldin, conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint (excusé)
6. M. Vergne, représentant du personnel enseignant 2nd degré

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h05 par le proviseur.

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire et du secrétaire adjoint de séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du PV du CE du 26 juin 2023 (*modification à valider*)
4. Bilan de rentrée (*Résultats aux examens, effectifs d'élèves, nouveaux personnels, enseignements, dispositifs pédagogiques...*)
5. Travaux à l'école Berchet (*mise en place du comité de suivi*)
6. Protocole pour les urgences santé (*ambulance*)
7. Ajustements du budget initial 2024 et du budget rectificatif n°2 (*BR2*)
8. Liste des missions particulières des enseignants (*IMP*)
9. Projets pédagogiques et éducatifs (*dont les voyages*)
10. Règlement financier (*modification*)
11. Décision tarifaire hébergement agents en mission
12. Sécurisation des abords du lycée Regnault
13. Questions diverses :
 - UCPE : Baccalauréat 2024 ; Conseiller d'orientation ; Psychologue ; Comité des travaux de l'école Berchet ;
 - SNES : Dispositif de devoirs faits.

1. Désignation du secrétaire et du secrétaire adjoint de séance

Le proviseur demande des volontaires pour assurer le secrétariat de séance.

Mme Hafida MERABET, secrétaire générale du pôle, accepte d'être secrétaire de séance.

Mme Siham EL MERNISSI, présidente de l'association des élèves et des anciens élèves de Regnault et Berchet, est nommée secrétaire de séance adjointe.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 25 septembre 2023

Le proviseur rappelle l'ordre du jour prévu.

⇒ **Vote : unanimité pour.**

3. Approbation du procès-verbal du CE du 26 juin 2023 (*modification à valider*)

Le proviseur souhaite apporter une modification au PV de la séance du 26 juin dernier. Il s'agit du vote des tarifs en page 6. Une erreur matérielle s'est glissée dans le PV : il s'agit des tarifs 2024-2025 et non pas les tarifs 2023-24 qui ont été votée en octobre 2022.

La modification proposée est la suivante : « *M. Derambure met au vote les tarifs 2024-2025 et le budget initial 2024 à titre consultatif.* »

Résultats du vote : Tarifs 2024-2025. »

⇒ **Vote : unanimité pour.**

Aucune remarque n'étant formulée, le proviseur met au vote l'adoption du PV du CE du 26 juin 2023.

La nouvelle version de ce procès-verbal de la séance du 26 juin est jointe en annexe.

4. Bilan de rentrée (résultats aux examens, effectifs d'élèves, nouveaux personnels, enseignements, dispositifs pédagogiques...)

La proviseure adjointe commente les résultats aux examens :

Baccalauréat 2023	Total		Mentions	TB	B	AB
AEFE	98,5%	1,7 pt inf Aefe	82,1%	28%	29,4%	25,6%
Regnault	96,1%	0,4 pt sup France	71,41%	24,8%	24,7%	14,3%
France	95,7%			Moins		

DNB :

Les résultats aux écrits de français (DNB et EAF) ne sont pas suffisants. Il faudra réorienter des moyens vers des dispositifs permettant de répondre à cette faiblesse.

Les effectifs d'élèves :

L'augmentation des effectifs a été accompagnée pendant 3 ans (les deux années COVID + une année de retour à la normale) d'une structure en groupes allégés.

A la rentrée 2023, la structure est à nouveau normale - en classe entière (sauf en 3^{ème} où il y a 4 groupes pour 3 classes). Cela constitue un changement (retour à la normale mais avec des effectifs bien plus chargés) auquel les enseignants et les élèves devront s'habituer.

1229 élèves (école : 543 / collège-lycée : 672 / BTS : 14)

Français : 44%

Nationaux et tiers : 56%

Évolution

Niveau	Rentrée 2023	Rentrée 2000	En 23 ans
École primaire	543	359	+ 61,5%
Collège-lycée	672	402	
BTS	14		
Total	1229	761	

2023 : + 1,1%

2022 : + 5,4%

2021 : + 10% (avec ouverture d'1,5 PS)

2020 : + 11%.

Niveau	22/23 (nov.)	23/24 (sept)	Évolution 22 / 23	
Maternelle	159	- 152	- 7	- 2,7%
Élémentaire	399	- 391	- 8	
<i>Total école primaire</i>	558	543	- 15	
Collège	398	423	+ 25	+ 4,8%
Lycée	243	249	+ 6	
<i>Total secondaire</i>	641	672	+31	
Total homologué	1199	1215	+ 16	+1,3%
BTS	7	14		
Total	1206	1229		

En maternelle, la baisse se retrouve dans tout le réseau Maroc : moins 17%.
La baisse du nombre de demandes de la part des Nationaux est de 43%.

Niveau	Nbre de classes	Effectifs moyens	Observation :	
Maternelle	3+2+2 = 7	21,7	Triple niveau	Très bas (risque)
Élémentaire	3 classes / niveau = 15	26	29 en CM2	Confortable
Collège	4+4+4+3 =15	28,2		Acceptable
Lycée	3+3+3 = 9	27,6		Confortable
TOTAL	46 classes			

Nombre d'élèves refusés (64 au total) :

- en maternelle : 0
- en élémentaire : 23 (4 en CP, 3 en CE2, 6 en CM1, 10 en CM2)
- au collège : 27 (7 en 6^{ème}, 15 en 5^{ème}, 5 en 3^{ème})
- au lycée : 14 (12 en 2^{nde}, 2 en 1^{ère})

Les personnels

La secrétaire générale indique que 17 nouvelles et nouveaux personnels ont intégré le pôle.

Il s'agit de :

1. M. ABOU LAHANA Mouad, professeur d'arts plastiques
2. Mme AL YAMLACHI Ihssane, professeure d'arabe Berchet
3. M. BAKKALI Hami, professeur d'arabe Regnault
4. M. BOUHOU Boutayeb, professeur de mathématiques
5. Mme CHARIFI Fatima, professeure d'arabe Berchet
6. Mme CHEVALLIER Elodie, professeure des écoles
7. M. DALAR Izzet, professeur de sciences physiques et chimiques
8. Mme HO-VAN Céline, professeure des écoles
9. M. ITTRAJJAH Abdelhadi, professeur d'histoire-géographie LV arabe
10. M. LACHIRI Lotfi, professeur d'arabe Berchet
11. Mme LEGRAND Victoire, professeure de lettres
12. Mme MANEKOUDI Bahia, documentaliste Berchet
13. Mme MERABET Hafida, secrétaire générale
14. M. PASQUIOU Jean-Pierre, proviseur
15. M. ZAHIR Said, professeur d'anglais
16. M. ZELLOU El Houssaine, professeur de mathématiques
17. Mme ZOKAY Meryam, professeure des écoles

Civilité	NOM	Prénom	Fonction	Etablissement	Statut	Type de contrat	Date d'embauche	Effectif physique	ETP
Monsieur	BAKKALI	Hamid	Professeur d'arabe	Lycée REGNAULT	EMAD	CDD	01/09/2023	1	1
Monsieur	BOUHOU	Boutayeb	Mathématiques	Lycée REGNAULT	Résident	CDI	01/09/2023	1	1
Monsieur	DALAR	Izzet	Sciences physiques	Lycée REGNAULT	PDL	CDI	01/09/2023	1	1
Monsieur	FELIZ DE VARGAS	Javier	Espagnol	Lycée REGNAULT	Vacataire	CDD	01/09/2023	1	0,36
Madame	HO VAN	Celine	Institutrice	Ecole BERCHET	PDL	CDI	01/09/2023	1	1
Monsieur	LACHIRI	Lotfi	Professeur d'arabe	Ecole BERCHET	EMAD	CDD	01/09/2023	1	1
Madame	LEGRAND	Victoire	Lettres Modernes	Lycée REGNAULT	PDL	CDI	01/09/2023	1	1
Madame	MANEKOUDI	Bahiya	Documentaliste	Ecole BERCHET	PDL	CDD	01/09/2023	1	1
Monsieur	ZEKRI	Mouhssin	Professeur d'arabe	Lycée REGNAULT	Vacataire	CDD	01/09/2023	1	0,55
Monsieur	ZELLOU	El Houssaine	Mathématiques	Lycée REGNAULT	PDL	CDD	01/09/2023	1	1
Madame	ZOKAY	Meryam	Institutrice	Ecole BERCHET	PDL	CDD	01/09/2023	1	0,5
Madame	MERABET	Hafida	Secrétaire générale	Lycée REGNAULT	Expatrié	CDD	01/09/2023	1	1
Monsieur	PASQUIOU	Jean-Pierre	Proviseur	Lycée REGNAULT	Expatrié	CDD	01/09/2023	1	1

120 personnes travaillent au sein du pôle EGD de Tanger pour un équivalent temps plein de 111,50 ETP :

Les effectifs physiques :		EMAD	Expatrié	PDL	Résident	Vacataire	Total général
Enseignant		12,00	1,00	40,00	30,00	5,00	88,00
Enseignant Premier degré		5,00	1,00	15,00	9,00		30,00
Enseignant Secondaire & Doc		7,00		25,00	21,00	5,00	58,00
Non enseignant			4,00	28,00			32,00
Administratif, Vie Scolaire et Santé			4,00	15,00			19,00
Ouvrier, Service & Aides maternelles				13,00			13,00
Total général		12,00	5,00	68,00	30,00	5,00	120,00

Les Equivalents Temps Plein (ETP)		EMAD	Expatrié	PDL	Résident	Vacataire	Total général
Enseignant		12,00	1,00	37,16	30,00	2,35	82,51
Enseignant Premier degré		5,00	1,00	14,50	9,00		29,50
Enseignant Secondaire & Doc		7,00		22,66	21,00	2,35	53,01
Non enseignant			4,00	25,00			29,00
Administratif, Vie Scolaire et Santé			4,00	12,50			16,50
Ouvrier, Service & Aides maternelles				12,50			12,50
Total général		12,00	5,00	62,16	30,00	2,35	111,51

Aucun poste n'est resté vacant au sein des établissements du pôle EGD Tanger.

120 employés (sans compter les employés des sous-traitants – sécurité et nettoyage).

Dont 88 enseignants (74% de l'ensemble du personnel).

64% de femmes / 36% d'hommes.

Enseignants :

Effectif enseignants (ETP)	Détachés (avec EMAD)	Détachés (hors EMAD)	Titulaires EN France
Primaire	51%	40,5%	53,2%
Secondaire	52,5%	45,3%	60%

Les travaux et investissements

École Berchet : 5 chantiers d'ampleur

- Rénovation des toilettes des professeurs
- Rénovation des sols carrelés de 4 salles
- Traitement des dalles des 2 coursives
- Dépose des faux plafonds à la BCD
- Installation d'étais en vue du démarrage des travaux

Points travaux et investissements au Lycée Regnault :

- Entretien et installation des paillasses (laboratoires)
- Installation dorset (laboratoires)
- Mise en place Gerflex (local SVT)
- Changement des huisseries salle « des pas-perdus » et RDC
- Installation faux-plafond salle des professeurs
- Revêtement terrain de sport – cours centrale
- Réfection des salles 3 et 4 (réseau internet, électricité et peinture)
- Renforcement clôture côté bâtiment d'honneur
- Renforcement du système de vidéo-surveillance des abords du lycée
- Renouvellement d'une partie du parc informatique
- Réfection du câblage réseau.

Les capacités d'accueil du lycée Regnault :

Le nombre d'élèves accueillis sur le site Regnault est passé de 402 à 666 entre 2000 et 2023, ce qui représente la moitié en plus.

Lors de son passage au lycée Regnault, en mai dernier, le directeur général a annoncé qu'il n'y aurait pas de reconstruction de l'établissement sur un nouveau site. Cela signifie qu'il va nous falloir envisager le futur dans les locaux historiques.

Le proviseur explique qu'un des objectifs de sa mission est précisément de réaliser **un état des lieux** afin de proposer des perspectives d'évolution pour l'école Berchet et le lycée Regnault **dans le cadre des capacités d'accueil de nos locaux**.

Un travail devra aussi être mené sur les lieux de résidence et de travail des familles.

Des aménagements sont envisageables et ils seront nécessaires mais il ne semble pas envisageable d'augmenter le nombre de classes à l'avenir, exceptée la montée automatique des effectifs actuels...

Une analyse de la capacité financière de l'établissement doit être faite. Il est probable qu'il soit nécessaire de monter un dossier d'emprunt auprès de l'agence France Trésor. S'agissant des travaux de sécurité, des demandes de subvention vont être déposées.

Un partenariat fort doit être institué avec l'Institut français pour une meilleure utilisation des locaux.

Nouveaux dispositifs pédagogiques :

La directrice de l'école Berchet précise les nouveautés de la rentrée à l'école primaire :

- Création de 2 classes triple niveau PS/MS/GS
- Consolidation de la SI avec mise en œuvre de partenariats
- Certification Cambridge en CE2 et CM2 dans le cadre de la consolidation du PARLE
- Augmentation significative du nombre d'élèves accompagnés d'AESH
- Programme de formation in situ au choix pour les enseignantes
- Démarrage du programme des travaux (études 1^{er} semestre)

La proviseure adjointe précise les nouveautés pour le collège et le lycée :

- Mise en œuvre de moyens horaires et humains favorisant une organisation permettant de remédier aux difficultés, d'approfondir et d'innover

- Poursuite du renforcement de l'offre linguistique avec l'enseignement de l'espagnol- Niveau 6^{ème} : LVB/C NSI- Niveau 5^{ème} : ELCE NSI- LVC pour les SI- Niveau 4^{ème} : LV B ou C pour tous
- Expérimentation en Arabe pour les élèves débutants de 6^{ème}
- Expérimentation en Histoire géographie LV Arabe pour les élèves de 6ème
- Mise en place de l'enseignement de mathématiques en 1^{ère} (hors spé)
- Module de réconciliation avec les maths en 2nde
- Crédit d'une 4^{ème} classe de 4^{ème}
- Poursuite de l'expérimentation BTS CI : accueil 1^{ère} et 2^{nde} année

Un nouveau site internet a été mis en service à cette rentrée pour le pôle.

5. Travaux à l'école Berchet (*mise en place du comité de suivi*)

Le proviseur explique que le processus de rénovation de la structure d'une partie des bâtiments de l'école Berchet a débuté par l'installation des étais de renforcement pendant l'été. Les phases de mise en œuvre de la programmation des travaux se déroulent normalement depuis la rentrée :

- les expertises ont été réalisées (étude de la structure, études de béton par un laboratoire...);
- le marché de contrôle technique a été attribué ;
- notification du démarrage des études d'esquisses ce jour, le lundi 25 septembre, pour lundi 9 octobre ;
- l'avant-projet sommaire (APS) est en cours de rédaction.

Les phases suivantes concerneront l'avant-projet définitif, la définition des choix architecturaux, techniques et financiers du projet (phase PRO), l'étude des plans d'exécution...

Pendant les travaux, qui devraient démarrer fin janvier prochain, il nous faudra déplacer quelques classes de l'école Berchet. Il était envisagé d'installer ces classes à l'école Keltoum mais cela ne sera pas possible car leur nouveau site ne sera pas ouvert avant la rentrée de septembre 2024.

Nous travaillons étroitement avec l'Institut français sur la base d'une convention de partenariat dans lequel nous allons pleinement nous investir.

Cependant, nous devons nous attendre à devoir nous serrer à partir de février sur le site Regnault, en particulier dans le cas où les travaux prendraient une ampleur plus grande que prévue.

Le comité de suivi :

Le courrier adressé aux parents par le précédent proviseur, le 30 août dernier, les informait de « *La mise en place d'un comité de suivi des travaux. En accord avec la demande des représentants élus des parents d'élèves, nous mettrons en place un comité de suivi de ces travaux composé de la direction du pôle, des personnels spécialistes de l'antenne immobilière de l'AEFE, des représentants du personnel, des représentants élus des parents d'élèves et de quelques parents proposés par lesdites associations sur la base de leurs compétences dans le domaine de la rénovation immobilière.*

Pour faire en sorte que le processus de rénovation soit vécu au mieux, ce comité aura vocation à :

- transmettre de l'information de manière régulière (aux parents et aux personnels) ;
- favoriser les échanges. »

Le proviseur suggère que le comité soit d'une taille qui permette de travailler efficacement sur le dossier. Il ne s'agit pas d'une instance comme un conseil d'établissement qui a vocation à permettre la concertation mais d'un groupe de travail.

Il propose la composition suivante :

- 8 personnes au maximum (proviseur, directrice, secrétaire générale / 2 parents / 2 personnels de l'école / le chargé d'études immobilières) ;
- les parents participants sont proposés par les représentants des parents au conseil d'école (1 parent) et au conseil d'établissement (1 parent). Les deux parents ont obligatoirement un ou plusieurs enfants à l'école Berchet.

⇒ **Vote : Les membres présents approuvent cette composition, à l'unanimité.**

6. Protocole pour les urgences santé (ambulance)

Le proviseur explique que le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) prévoit qu'une liste des secouristes à recenser parmi les personnels de l'établissement soit établie.

Une infirmière exerce à mi-temps sur le site Regnault. Cela est insuffisant. Au vu de l'augmentation des effectifs, le temps de présence devrait être revu à la hausse. Il faudrait qu'elle puisse exercer à 70% pour mieux couvrir les horaires de présence des élèves mais il nous faut tenir compte du plafond d'emploi. Cela devra être discuté avec le siège de l'AEFE pour la rentrée 2024.

La directrice de l'école Berchet explique qu'il n'y a aucune infirmière à l'école primaire. Heureusement, plusieurs enseignantes ont exercé le métier d'infirmière.

Dans tous les cas, il est impératif d'établir une liste des référents (possédant au moins un PSC1 - formation Prévention et Secours Civique de niveau 1), pour les urgences.

Une clinique du Croissant rouge se trouve à une centaine de mètres du lycée Regnault mais il faut transporter les personnes à secourir sur un brancard et à pied.

Un contact avait été pris avec la clinique Assalam. Un rendez-vous va être organisé pour établir une convention et demander à cette structure avec quelles sociétés privées d'ambulances elle travaille. Il est en effet urgent d'identifier les ambulanciers privés en capacité d'intervenir rapidement à l'école Berchet et au lycée Regnault.

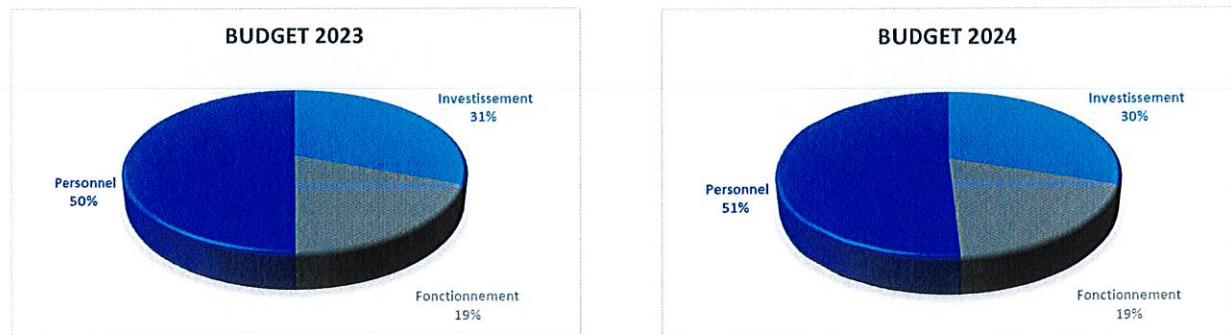
La secrétaire générale détaille les démarches à suivre en cas d'accident au sein du pôle auprès de notre assureur CORASSUR :

Assistance « Accident du Travail » d'AXA N° 05.22.46.46.30 permet de :

- faire dépêcher un médecin urgentiste sur le site de l'accident si l'état de la victime le nécessite ;
- transporter la victime AT à l'organisme de soins le plus proche et le plus adapté pour son cas ;
- assure un suivi particulier de la victime AT jusqu'à son admission par l'un des centres de soins ;
- après avoir pris les renseignements d'identification, l'opératrice, oriente l'appel vers le médecin régulateur de la plateforme, lequel envoie une ambulance et/ou un médecin urgentiste selon l'état de la victime.

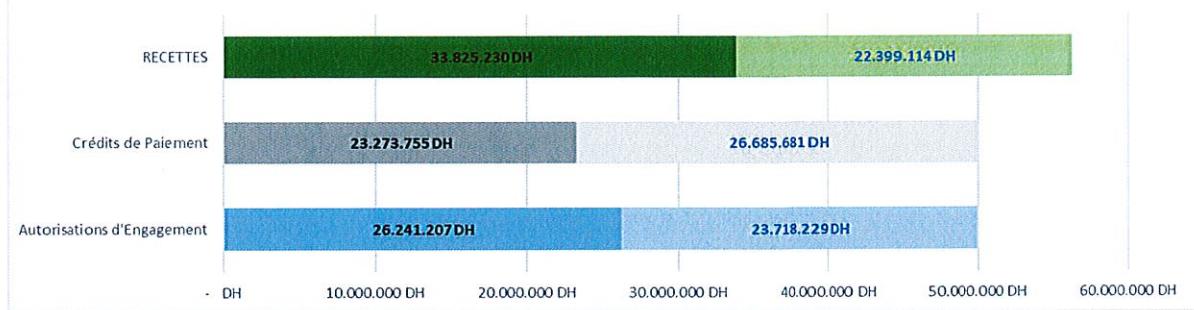
7. Ajustements du budget initial 2024 et du budget rectificatif n°2 (BR2)

Conformément à ce qui a été exposé lors du dernier CE, les budgets 2023 et 2024 se présentent comme suit :



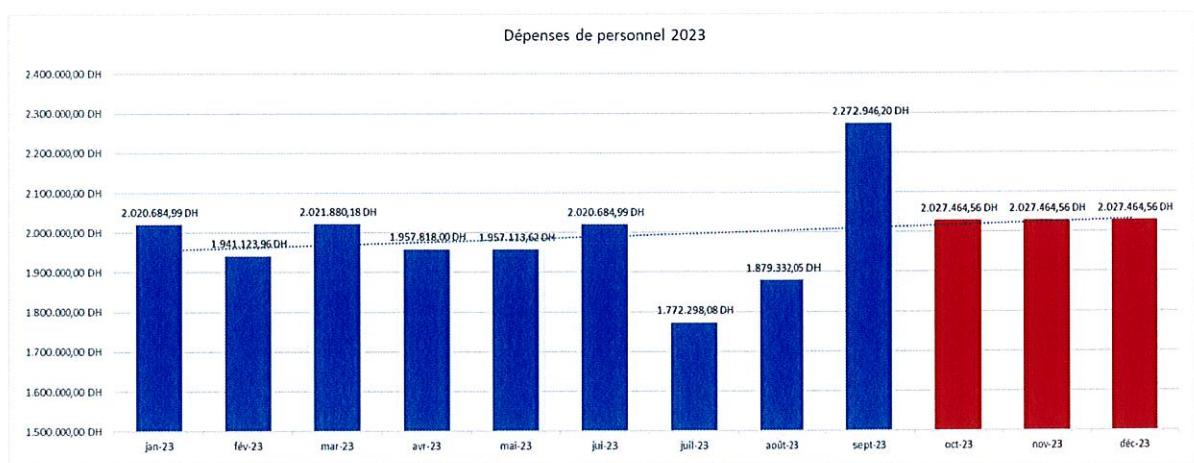
Il n'y a pas d'ajustement majeur à opérer sinon à affiner le montant des crédits de paiement qui seront effectivement décaissés pour couvrir les opérations de travaux entreprises sur l'ensemble du pôle.

Pôle de TANGER - Situation Budgétaire au 22/09/2023
recouvrement ou consommation / solde



Le taux d'exécution est conforme aux prévisions, le rythme va s'accélérer jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire fixé au 8/12/2023.

S'agissant spécifiquement de la masse salariale, 1^{er} poste de dépenses qui représente plus de 50% du budget de l'établissement, la situation est également maîtrisée. L'enveloppe budgétée de 25 000 000 DH devrait être consommée à plus de 95% au 31/12/2023.



S'agissant des recettes, essentiellement constituées des droits de première inscription et des frais de scolarité acquittés par les familles, l'exécuté est également conforme à la prévision pour l'exercice 2023 :

Recettes Budgétées 56 224 344 DH / Recouvrées : 33 825 229 DH, soit 60%.

Les soldes du budget 2023 devraient permettre les ajustements suivants :

- L'acquisition d'un véhicule de service pour l'établissement (300 000 DH)
- L'acquisition d'outillage plus performant pour le nettoyage des surfaces (nettoyeur haute-pression, souffleur).
- La mise en place de fontaines à eau filtrée et réfrigérée afin de lutter contre l'utilisation de bouteilles en plastique (à Regnault et à Berchet).
- La végétalisation des espaces extérieurs afin d'augmenter les surfaces ombragées à disposition des élèves (à Regnault et à Berchet).

⇒ **Vote sur : « Les ajustements proposés par la Secrétaire générale (acquisition d'un véhicule de service, d'outillage, la mise en place de fontaines à eau, la végétalisation des espaces extérieurs » - Unanimité pour.**

8. Liste des missions particulières des enseignants (IMP)

	Mission :	Nbre d'HSA
1	Coordination Lettres	1
2	Coordination Arabe	1
3	Coordination Anglais	1
4	Coordination EPS	1
5	Coordination Espagnol	1
6	Coordination Histoire-géographie EMC	1
7	Coordination Maths	1
8	Coordination SPC	1
9	Coordination SVT	1
	Total coordination secondaire	9 HSA
1	Coordination PARLE (primaire)	1
2	Accompagnant langue arabe	1/2
	Total coordination primaire	1,5 HSA
1	Référent media (et culture ?)	1
2	Personne référente en information et orientation (PRIO)	1/2
3	Relais Agora (a)	1/2
4	Relais citoyen	2
5	Référent EDD (b) (secondaire)	1
6	Référent EDD (primaire)	1
7	Référente égalité filles-garçons (primaire)	1/2
8	Référent culture (primaire)	1/2
	Total référents	7 HSA
	TOTAL	17.5 HSA

(a) AGORA Monde : réseau social mondial de lycéens et d'étudiants. Plateforme qui permet d'entrer en contact avec les lycéens et les jeunes anciens des Lycées Français du Monde afin d'échanger sur les projets d'orientation postbac et sur le programme d'échanges scolaires ADN-AEFE.

(b) Référent EDD (éducation au développement durable) : assurer la diffusion des informations relatives à l'EDD, animer et former le réseau des éco-délégués de l'établissement, conseiller le chef d'établissement pour soutenir voire impulser des projets en lien avec l'EDD et les Objectifs de développement durable, coordonner la démarche globale de développement durable de l'établissement en l'inscrivant dans un parcours EDD progressif avec les écoles/collèges rattaché(e)s à l'établissement ;

⇒ **Vote sur la liste des IMP : unanimité pour.**

9. Projets pédagogiques et éducatifs (dont les voyages)

A arrêter au plus tard la veille des vacances de milieu du premier trimestre.

Un tableau indicatif concernant les projets pour le secondaire est distribué.

Les projets pour l'école Berchet doivent faire l'objet d'une concertation entre le proviseur et la directrice de l'école.

10. Règlement financier (*modification*)

La secrétaire générale propose une modification du point 2. "Droits de première inscription".

La seconde phrase prête à confusion : "Ils ne sont plus à payer les années suivantes... de changement d'établissement au sein du réseau AEFE Maroc."

D'ailleurs, une nouvelle famille a essayé de ne pas payer les DPI au prétexte que les établissements partenaires font partie du réseau AEFE.

⇒ **Vote : Sur une modification du règlement financier pour ajouter la mention « EGD » devant « AEFE du Maroc », au point 2. « Droits de première inscription », « Ils ne sont plus à payer les années suivantes... de changement d'établissement au sein du réseau EGD AEFE Maroc. »**

Unanimité pour.

11. Décision tarifaire hébergement agents en mission

Le proviseur explique qu'il n'a pas le statut d'expatrié mais qu'il est en mission pour l'année scolaire. Le texte qui régit ces missions prévoit que l'agent concerné perçoit des indemnités journalières pour couvrir ses frais d'hébergement et de nourriture. Pour percevoir ses indemnités de mission, le proviseur doit produire une facture d'hébergement. Cette facture ne peut être produite par l'établissement sans une décision tarifaire.

Le proviseur ajoute qu'il a procédé de cette façon tout au long de l'année dernière lors de sa mission au lycée Lyautey.

⇒ **Vote : La contribution pour occupation du logement est fixée à 100 MAD par nuitée pour le proviseur par intérim en poste du 27 août 2023 au 31 août 2024.**

Unanimité pour.

12. Sécurisation des abords du lycée Regnault

Le proviseur explique que vendredi 8 septembre, un peu avant 18h, un automobiliste est monté sur le trottoir de l'entrée principale du lycée Regnault et a roulé sur une vingtaine de mètres avant de redescendre sur la chaussée au niveau du portail d'entrée de l'établissement.

Heureusement, au moment où cet automobiliste a emprunté le trottoir sans ralentir, il n'y avait ni élève, ni personnel, ni passant à cet endroit.

La plupart des cours étaient terminés et les élèves n'étaient plus dans les parages.

La police a été avertie, les images de la vidéo-surveillance (montrant distinctement l'immatriculation du véhicule) leur ont été adressées.

La secrétaire générale a demandé au secrétaire général de la Wilaya de nous autoriser à prolonger les barrières fixes qui existent déjà sur une partie de notre trottoir.

13. Questions diverses

UCPE :

- *Baccalauréat 2024 : quelles sont les nouvelles modalités pour les épreuves de spécialité en juin ? Qu'en est-il des épreuves de philosophie et du BFI ? Quelle est la date du Grand oral ?*

La proviseure adjointe apporte les réponses suivantes :

- s'agissant des modalités de passation des épreuves de spécialité en juin, nous n'avons pas encore de précisions sur l'organisation de ces épreuves. Toutefois, les épreuves porteront sur un programme correspondant à une année complète d'étude et non pas un semestre comme l'an dernier ;
- les dates des épreuves de philosophie, du BFI et du Grand oral ne sont pas encore connues ;
- le déroulement du Baccalauréat sera similaire à ce qu'il était avant le Covid.

- *L'orientation : demande d'un conseiller d'orientation. Serait-il possible d'avoir la présence de celui du lycée Lyautey ?*

Le proviseur explique qu'au lycée Lyautey il y a un conseiller d'orientation (un psychologue de l'Éducation nationale, selon la nouvelle dénomination), une secrétaire et une administrative du CIO. Le psychologue conseiller d'orientation anime un CIO (centre d'information et d'orientation) prévu pour 4600 élèves (ceux du site Lyautey + ceux du collège Anatole France + ceux du collège Claude Monet). Il lui est donc impossible de suivre individuellement les élèves, à l'exception de quelques situations complexes d'orientation vers la voie professionnelle (qui existe à Lyautey mais pas à Regnault).

Son rôle consiste principalement à conseiller les professeurs principaux, les personnes ressources en information et en orientation, l'équipe de direction.

Par conséquent, ce psychologue – conseiller d'orientation n'est pas en mesure d'intervenir au lycée Regnault.

En revanche, une mission d'un-e psychologue – conseiller d'orientation est en cours de programmation par l'AEFE. Ce ou cette conseillère d'orientation interviendra dans les mois qui viennent.

Le proviseur ajoute que même en France les conseillers d'orientation n'interviennent que de manière épisodique dans les lycées. Il précise qu'à l'étranger – de même qu'en France – le suivi des élèves dans leur projet d'orientation est avant tout l'affaire de chaque professeur, des professeurs principaux, de la documentaliste, du conseiller principal d'éducation, du proviseur, de la proviseure adjointe. Chacun intervient à son niveau, la personne ressource en information et en orientation (au lycée Regnault, il s'agit du conseiller principal d'éducation) étant chargée de coordonner l'ensemble des interventions.

Le proviseur conclut en rappelant qu'un programme d'information et d'orientation est présenté lors d'une des séances du conseil d'établissement.

- *Demande d'interventions ponctuelles d'un psychologue.*

Le proviseur répond que les besoins en disponibilité de l'infirmière sont à saisir en priorité. A l'école Berchet, il n'y a même pas d'infirmière. Il peut être envisagé de faire appel à une société de service à l'instar de ce qui se faisait dans les EGD de Casablanca. A l'école Berchet, il y a aussi une demande de conseil ou d'expertise d'un médecin scolaire pour certaines situations.

Il n'y a pas de doute sur l'utilité de pouvoir compter sur les conseils d'un psychologue. Pour cela aussi, il est envisageable de faire appel à une prestation de services.

Au préalable, il est impératif de faire un point budgétaire précis.

- *Comité des travaux de l'école Berchet : est-il possible que l'UCPE propose des noms de parents professionnels du domaine ?*

La réponse a été donnée au point 5. Les représentants des parents élus au conseil d'école et au conseil d'établissement – qui sont parents d'élèves de l'école Berchet – pourront proposer des parents (de l'école Berchet) professionnels du domaine.

SNES-FSU :

Le dispositif devoirs faits ainsi que les heures de soutien et de consolidation en 6^{ème} en maths et en français sont devenus opérationnels en cette rentrée au niveau de l'AEFE.

Vont-ils être mis en place à Regnault pour aider les élèves en difficulté ?

Voir la réponse détaillée faite par la proviseure-adjointe [en annexe](#).

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance,
Hafida Merabet



La secrétaire de séance adjointe,

Siham El Mernissi

Lycée Regnault – École Berchet

Tanger

Le proviseur
Jean-Pierre Pasquou

